

INSCRIPTION A LA MATERNELLE

Les inscriptions à l'école maternelle d'Ayen auront lieu tous les mardis du 02 au 31 mai 2022 pour les enfants nés en 2019 (3 ans).

RAPPEL : la scolarisation des enfants devient obligatoire dès l'âge de 3 ans.

Les enfants de 2 ans (nés avant le 1er septembre 2020) pourront être admis dans la mesure des places disponibles.

Se munir de l'autorisation du Maire de sa commune d'origine, du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Prendre rendez-vous auprès de Mme MEUNIER, directrice,

=>05 55 25 21 87 (lundi, jeudi, vendredi de 15h à 17h)

ou =>05 55 25 10 39 (mardi 8h45/17h30).